



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association « Les amis du marégraphe de Marseille » réunie le 10 mars 2026

Assemblée réunie à 18 heures, en présentiel à l'espace Waldeck Rousseau (Marseille 2^{ème}) et en virtuel.

Ordre du jour

- Approuver le compte-rendu de l'assemblée générale du 17 mars 2025,
- Présenter et approuver les comptes-rendus moral et financier de 2025,
- Présenter les projets et le budget prévisionnel pour 2026,
- Questions diverses.

Adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée – quorum

L'association comptait 205 adhérents le 31 décembre 2025.

Parmi ces 205 personnes, 28 n'avaient pas renouvelé leur cotisation le 10 mars 2026.

Entre le premier janvier et le 10 mars 2026, notre association a enregistré 10 nouvelles adhésions.

Le jour de l'assemblée générale, le nombre d'adhérents à jour de cotisation était donc de $205 - 28 + 10 = 187$.

Nos statuts précisent que « le quorum du tiers des membres affiliés à jour de leur cotisation est requis » pour qu'une assemblée générale ordinaire délibère valablement. Ce quorum était donc de 63 votes.

Adhérents ayant participé à l'assemblée

Adhérents présents dans la salle : , Dominique BOCHER, Frédérique CHAMBONNET, Catherine COMBRÉAS, Stéphane COPPEY, Alain COULOMB, Catherine CREISSON, Alain Marc DELUY, Jean-Louis DENISOT, Marie-France DUVAL, Alain FAURE, Claude FULCONIS, Christian GARING, Sofie LANDNER, Gillian LAW, Margaux LEGRAND, Cécile Le Prado, Anne-Sybille LOISEAU, Jean-Paul ROCH, Françoise SAINT-GEORGE, Catherine TEULLE, Fernande VEDEL, soit **21 adhérents**.

Adhérents connectés : Nadia BENALI, Sylvie BERETTI-AUBERT, Joël BOCQUET, Thierry BONFANTE, Véronique BOUCASSER-BONNARDEL, Luc CHAUVEL, Jean-Pierre FANTONE, Christiane JUIF, Xavier LE FLOCH, Thierry MASSON, Laure NEBEL, Thierry PERSON, Nicolas POUVREAU, Emmanuelle PRÉVOST, Michel RONDET, Jacques SAMSON, Catherine SARROBERT-SARCAT, Stéphane SCHMOLL, Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom - Nicolas POUVREAU), Bernard TRAMIER, Christine VEILUVA, Éric VEILUVA, soit **22 adhérents**.

Pouvoirs (délégués entre parenthèses) : Akim ADGHAROUAMANE (Jean-Paul Roch), AFT – Association francophone de topographie – Françoise DUQUENNE (Alain Faure), Agnès AIRAUD-CHIARA (Dominique Bocher), Aix-Marseille-Universités (Dominique Bocher), Catherine ALBOUKREK (Thierry Person), Association des professeurs d'histoire géographie APHG (Dominique BOCHER), Association des personnels retraités de l'IGN (Françoise Saint George), Guillaume ARGÉMI (Françoise Saint George), Fabienne BAGUR (Françoise Saint George), Jean-Claude BARNIER (Gillian Law), Robert BARTOLONI (Gillian Law), Martin BAYART (Gillian Law), Bernard BERTHALON (Sofie Landner), Michel

BERTORELLO (Sofie Landner), Martine BERTRAND-LECLERC (Sofie Landner), Sabine BLADIER (Catherine Creisson), Paul BONNETAIN (Catherine Creisson), Stéphane BOSCHER (Catherine Creisson), Jean BOULON (Claude Fulconis), Marie-Anne BOUTIN (Thierry Person), Guy BOUVIER (Claude Fulconis), Laurence BUFFET (Thierry Person), Antoine CAMBRIA (Frédérique Chambonnet), Jacques CAYATTE (Frédérique Chambonnet), Alexandra CERUTTI-CHAIX (Frédérique Chambonnet), Angelina CERUTTI-CHAIX (Marie-France DUVAL), Bruno CHARVIN (Alain Coulomb), Florence CHASSAUD (Marie-France Duval), Jonathan CHENAL (Marie-France Duval), Christian CHENEZ (Catherine Teulle), Laure CHEVALIER (Catherine Teulle), Philippe COLLARD (Catherine Teulle), Emile CORBI (Catherine Combréas), Mireille COULOMB (Catherine Combréas), Nicole COURAZIER (Catherine Combréas), Laure COUSANDIER (Bernard Tramier), Jacques DECOURCHELLE (Cécile Le Prado), Élisabeth DORNOIS (Cécile Le Prado), Nadine DROUDUN (Cécile Le Prado), Pascal FAU-PRUDHOMOT (Alain Marc Deluy), Marie-Christine FERRANDO (Alain Marc Deluy), Marc FERRANDO (Alain Marc Deluy), Vincent FICHET (Jean-Louis DENISOT), Nathalie FONTAINE (Jean-Louis Denisot), Alain FOUÉRE (Jean-Louis Denisot), Bertrand FOUQUET (Stéphane Coppey), Aliénor GUGLIELMINO (Stéphane Coppey), Christian GUILLAUDIN (Claude Fulconis), Nathalie GUIMARD (Bernard Tramier), Stéphane GUYOTTOT (Françoise Saint George), Anne HENRIET (Stéphane Coppey), Sylvie HURON (Anne Sibylle Loiseau), Christian JOYE (Anne Sibylle Loiseau), Pascale KROMAREK (Alain Coulomb), Pascale LE DÛ (Anne Sibylle Loiseau), Le Garde-Temps-Thierry GIBERNON (Jean-Paul Roch), Catherine LEMARE (Emmanuelle Prévost), Martine LEUILLIER (Emmanuelle Prévost), Élisabeth LIÉNART (Emmanuelle Prévost), Chrystelle LISOIRE (Laure Nebel), Yann MASSIANI BRETON (Laure Nebel), Agnès MATTAROZZI (Jean-Paul Roch), Nicolas MEGEL (Laure Nebel), Gilles MERCIER (Thierry Bonfante), Michèle METAIL (Thierry Bonfante), Gilles NALBONE (Thierry Bonfante), Ordre des Géomètres-experts – Vincent PICARD (Alain Coulomb), Pascal PAPER (Jean-Paul Roch), Vincent PELLETIER (Jean-Pierre Fantone), Christopher PERRET (Jean-Pierre Fantone), Christian PIGNOLY (Alain Faure), Ludivine POTELLERET (Fernande Vedel), Marie Noëlle RONAR'CH (Fernande Vedel), Éléonore SAYAT (Jean-Pierre Fantone), Christian SEGATTO (Margaux Legrand), Paul TAPPENDEN (Michel Rondet), Laurent TESTUT (Margaux Legrand), Dominique TOURNUT (Alain Faure), Dominique UBAUD (Christian Garing), Nadine UGHETTO (Christian Garing), Évelyne VALENTIN (Christian Garing), Jean-Paul VARIN (Fernande Vedel), Livia YANG TSU-HSIEN Livia (Michel Rondet), soit **83 adhérents**.

Nombre d'adhérents ayant exercé leur droit de vote : 21 + 22 + 83 = **126**. Le quorum est donc très largement atteint.

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 17 mars 2025

Abstention : 0

Vote contre : 0

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Gouvernance - fonctionnement :

- Dernière assemblée générale le 17 mars 2025.
- Des conseils d'administration ont eu lieu le 7 mars, le 6 juin et le 4 novembre 2025. Le premier conseil d'administration de 2026 s'est réuni le 2 février.
- Les comptes rendus de ces réunions sont accessibles sur l'espace adhérents de notre site internet.

- Un bureau restreint (président, secrétaire, trésorier) se réunit tous les mercredis pour traiter des sujets purement opérationnels.
- Une bonne quarantaine d'adhérents se sont impliqués en 2025 dans des actions concrètes (commissions, stands, conférences, etc.).
- Des « news » sont envoyés aux adhérents chaque fin de mois.
- La dernière réunion avec l'IGN a eu lieu le 3 mars dans une ambiance jugée positive par les 6 amis du marégraphe y ayant participé.

Évolution du nombre de nos adhérents :

Notre jeune association, créée en janvier 2021, continue de grandir.

- Début 2021 : 17 fondateurs.
- Fin 2021 : 95 adhérents.
- Fin 2022 : 115 adhérents.
- Fin 2023 : 160 adhérents.
- Fin 2024 : 189 adhérents.
- Fin 2025 : 205 adhérents.

Bilan actions 2025 – Chiffres :

- Journées de stands informatifs : 17
- Interventions auprès de médias : 9
- Interventions en milieu scolaire : 36
- Conférences : 5
- Journées de visites réelles du marégraphe : 7
- Publications sur réseaux sociaux : 100

Bilan actions 2025 – Dates importantes :

- 15 septembre : mise en vente du « fascicule 2 » - succès conséquent
- 12 décembre : premières ventes de la BD – grand succès

Bilan 2025 – Produits éditoriaux :

Nous disposons de 4 produits éditoriaux (livre, fascicules 1 et 2, BD) qui sont autant de vecteurs de valorisation du marégraphe et qui participent aussi au financement de nos activités.

Bilan actions 2025 – Notre intégration dans le milieu associatif :

- participation à de **nombreux événements collectifs** : le festival « Vivacité » des associations marseillaises, La voie est libre, la Fête de la science, les Journées européennes du patrimoine, le festival de bande dessinée et d'illustration de Marseille, la Journée mondiale de l'eau, le concours Graines de reporters scientifiques organisé par la Fondation Tara Océans, la Journée Art & Éduc, les Géodatadays, événement national de référence pour la filière géo-numérique, le Congrès citoyen One Health.
- **nombreux partenariats ponctuels** avec le rectorat (interventions en milieu scolaire et distribution de notre BD dans les CDI) ; les comités d'Aix-en-Provence et Garlaban de la Société des membres de la Légion d'honneur ; le Groupe régional d'experts climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Grec-Sud) ; la mission Marseille 2030 ; l'université d'Artois basée à Arras ; le raid Mer-Cime (du marégraphe au Mont-Blanc) ; la Cité de l'innovation et des savoirs d'Aix-Marseille (CISAM-AMU) ; la Société du canal de Provence ; le Cabaoui à Malmousque ; l'Institut méditerranéen d'océanologie (MIO) ; le Réseau Culture-Science-PACA ; la bibliothèque de l'Alcazar ; l'association Bokra Sawa ; l'association des

élèves et diplômés de l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie ; l'Astro Club M13 ; le Hublot ; l'association des anciens et amis du CNRS.

- *Adoption du rapport moral :*
- *Vote contre : 0*
- *Abstention : 0*
- *Rapport moral adopté à l'unanimité*

Rapport financier de l'exercice 2025

Sans entrer dans les détails, l'exercice 2025 présente un résultat négatif de 8 864,85 €. Ce résultat, lié au projet « Bande dessinée », était prévu car les recettes liées à ce projet s'étalent sur plusieurs années (à partir de 2023 pour les subventions et jusqu'à 2026 ou 2027 pour les ventes d'album) alors que les dépenses les plus importantes ont été réalisées sur l'exercice 2025.

La « Vente de marchandises » qui occasionnait des recettes de 2 121,14 € en 2024, a occasionné une recette de 14 075,90 € en 2025. Cette forte augmentation est due à la vente de nouveaux produits éditoriaux (fascicule 2 et BD) et aux facilités offertes par notre terminal de paiement électronique.

Analyse des différents postes :

Dépenses :

Poste « Prestations de services », le compte 6041 (initialement 6040) a augmenté car il prend en compte l'abonnement à Microsoft pour Teams, ainsi que l'abonnement à Matterport pour la 2ème visite virtuelle et la cotisation à la Maison des Associations qui est passée de 91 € à 118 €.

Le nouveau compte 6042 rassemble les services liés au projet « Atelier BD du marégraphe ».

Le poste 6063 subit une forte augmentation dû au fait de la réparation du balancier du marégraphe.

Au poste « Services extérieurs », les frais Internet proviennent de l'abonnement du site internet chez OVH avec le service de mailing-list.

L'assurance MAIF a légèrement augmentée par rapport à 2024.

Nous avons investi dans des outils de communication (6231), pour le stand de la Voie est libre et pour le festival BIM.

Le poste « Publications » a été dédoublé pour faire apparaître en 62371 tous les frais occasionnés par la BD (la rétribution du dessinateur, de la maison d'édition, ainsi que la distribution des BD aux écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur) et en 62372 la réimpression du fascicule 1.

Le compte « Déplacements et hébergement » est en augmentation par rapport à 2024.

- Mars 2025 (assemblée générale, 2 conférences, départ du raid mer-cime, prises de vue pour le projet de réalité augmentée Musée en ville) : 529,90 €
- Juin 2025 (finalisation du projet Ateliers BD marégraphe, festival BIM) : 574,28 €
- Septembre 2025 (Journées du patrimoine) : 1 713,60 €
- Octobre 2025 (Fête de la science) : 270,40 €
- Décembre 2025 (Vente de BD dédicacées) : 251,40 €

Le compte affranchissement a augmenté du fait de l'expédition de la BD à des particuliers qui en avaient fait la demande et qui avaient payé un surplus pour ce service.

Au poste « Frais bancaire », le Crédit Mutuel, notre banque, nous fait profiter de l'aide au mouvement associatif et donc nous rembourse les frais de tenue de compte (voir les Recettes).

Le compte 6586, « Cotisations, adhésions » concerne notre adhésion aux associations AirClimat et Andromède.

Ce qui nous donne un montant total des dépenses de 43 837,67 €.

Recettes :

Les ventes de produits éditoriaux ont procuré des recettes conséquentes (14 075,90 €).

Le total des subventions obtenues en 2025 est de 14 900 €.

Les cotisations sont en augmentation.

Si l'on ne tient pas compte du don exceptionnel effectué en 2024 par la maison Bianchi (montre marégraphe) le montant des dons est en baisse très faible (1 085 € en 2025 contre 1129 € en 2024).

Ce qui donne un montant total des recettes de 34 972,82 €.

Le président demande si l'on approuve ce bilan financier et si l'on donne quitus au trésorier :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Compte-rendu financier adopté à l'unanimité, quitus au trésorier.

En complément au bilan financier 2025, est présenté un bilan financier pluriannuel du projet de bande dessinée, dont les dépenses principales ont été de 36 661 € (12 600 € pour le travail de l'auteur ; 14 500 € pour celui de l'éditeur et 9 561 € pour l'envoi dans les établissements scolaires).

Les recettes ont compris 26 600 € de subventions et devraient comprendre environ 16 000 € de ventes, soit un total envisagé de 42 600 €.

À terme, ce projet, déjà très avantageux pour la valorisation du marégraphe, devrait en plus, avant une éventuelle réimpression, présenter un bilan comptable positif de plusieurs milliers d'euros (sans doute plus de 5 000 €).

La BD est en rupture de stock chez l'éditeur et dans de nombreuses librairies. Le stock des Amis du marégraphe a fortement diminué. L'étude d'une éventuelle réimpression se heurte pour le moment à des interrogations juridiques liés aux problèmes juridico-financiers que rencontre l'éditeur.

Actions en cours - Projets 2026

Poursuite de toutes les actions récurrentes entamées les années précédentes (stands, conférences, interventions en milieu scolaire, etc.).

Ouverture plus large du marégraphe au public si classement Établissement recevant du public. Le dossier de demande, finalisé par un ami du marégraphe, est a priori prêt à être envoyé depuis le 17 février 2026.

Les P'tits amis du marégraphe :

Le projet s'adresse à des établissements scolaires, des centres sociaux, des bibliothèques, des acteurs de la médiation socio-culturelle, des publics empêchés ou distants, etc.

Il a pour objectif de proposer aux jeunes et à leurs encadrants, grâce à un outil ludique utilisant la bande dessinée :

- de découvrir le marégraphe de Marseille ;

- de les sensibiliser à l'une des conséquences majeures du changement climatique : l'élévation du niveau moyen des mers.

Le projet comporte 3 phases :

- des ateliers proposés à 4 classes marseillaises de CM1-CM2 durant l'année scolaire 2025-2026 ;
- la création d'un blog rendant compte du déroulement de ces ateliers ;
- la réalisation et la mise à disposition d'un kit pédagogique permettant l'accès au projet au-delà des 4 classes citées plus haut.

La phase 1 est quasiment terminée, la phase 2 est bien avancée (voir le bouton rouge sur la page d'accueil de notre site internet), la phase 3 est en cours de réalisation.

Musée en ville : le projet a pris du retard, mais nous devrions toujours, grâce à la Cité de l'innovation et des savoirs d'Aix-Marseille Université (CISAM), pouvoir bénéficier un jour d'un outil de valorisation du marégraphe de Marseille en réalité augmentée. Une visite de quelques amis du marégraphe au Centre de Réalité Virtuelle de la Méditerranée (CRVM) à Luminy est prévue très prochainement pour voir concrètement tout ce qui est techniquement possible et transposable à la valorisation du marégraphe.

Budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 prévoit des mouvements de trésorerie moins importants qu'en 2025 (13 845 € en 2026 contre 42 158 € en 2025). Cela s'explique essentiellement par la fin du projet bande dessinée dont le budget sur 3 ans a avoisiné les 40 000 €.

Les plus grosses dépenses concernent le projet « Les P'tits amis du marégraphe » (4 620 €) et le poste « Déplacements-hébergements » (4 000 €).

Ne figure pas dans ce budget l'achat éventuel de matériel lié au projet Musée en ville.

Il est prévu que ces dépenses soient équilibrées par des recettes dont les plus gros postes concernent nos fonds propres (vente de produits éditoriaux pour 5 245 € et cotisations pour 5 000 €) et deux subventions (FDVA pour 1 000 € et Mairie de Marseille pour 1 500 €).

- *Adoption du budget prévisionnel :*
- *Vote contre : 0*
- *Abstention : 0*
- *Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.*

Questions diverses

Montant des cotisations : le Conseil d'administration du 4 novembre 2025 a proposé de ne pas changer le montant des cotisations (membre actif premium = 100 € ; membre actif = 20 € ; membre mineur (moins de 18 ans) = 5 €).

- *Résultat du vote de l'AG pour le maintien du montant des cotisations*
- *Vote contre : 0*
- *Abstention : 0*
- *Montants adoptés à l'unanimité.*

Fonctions de secrétaire : notre secrétaire, Françoise Saint George, sera moins disponible à partir de juillet 2026. Un appel est lancé pour que son poste soit occupé par un autre adhérent, ou au minimum que Françoise soit fortement secondée dans ses nombreuses activités au bénéfice de notre association.

Cartes postales : une voix s'élève pour préconiser l'étude d'une nouvelle série de cartes postales. La question sera étudiée dans la réunion « Perspectives » décidée lors du Conseil d'administration du 2 février 2026 et qui doit être convoquée prochainement.

Pas d'autres questions. Le président remercie les adhérents d'être venus aussi nombreux et de leur soutien sous différentes formes tout au long de l'année. Clôture de l'assemblée vers 20h15.

Alain COULOMB, président

A handwritten signature in blue ink, consisting of the initials 'A.' followed by a stylized, cursive 'C' and 'P'.

Françoise SAINT GEORGE, secrétaire

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized 'F' and 'S' followed by a horizontal line.